

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26082332

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

12 JUN 2026

Pour le greffier, Greffe

N° d'entreprise : 0429 711 384

Nom

(en entier) : MECASOFT

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue de la Molignée 60 - 5537 ANHEE

Objet de l'acte : Projet de scission partielle

Rapport de l'organe d'administration établi conformément aux dispositions des articles 12:8 - 12:59 et suivants du Code des Sociétés et des Associations

En application des articles 12 :8 - 12 :59 & suivants du code des sociétés et des associations en abrégé « CSA », les organes d'administration des sociétés « MECASOFT & XRAY MECA » plus amplement décrites ci-après ont décidé de présenter à leurs assemblées générales respectives le présent projet de scission partielle en vertu duquel la société MECASOFT (ci-après la société partiellement scindée) transfère à la société à responsabilité limitée XRAY MECA (ci-après la société absorbante), sans dissolution, une partie de son patrimoine, activement et passivement.

Les organes d'administration ont décidé de proposer à leurs assemblées générales respectives de faire application des articles 12 :62 1^{er}er dernier alinéa et 12 :65 du CSA afin de simplifier les formalités et procédures de la restructuration envisagée. Par conséquent, il ne sera pas rédigé de rapport du conseil d'administration (article 12 :61 du CSA) ni de rapport d'un expert-comptable externe (article 12 :62 du CSA) sur le présent projet de scission partielle.

Le projet de scission partielle est établi sur base des comptes annuels des sociétés scindées arrêtés au 31 décembre 2025. La scission partielle prendra effet à dater du 01 01 2026.

Mentions légales reprises à l'article 12 :59 du CSA

1. Identifications des sociétés participantes

Société absorbante

Société à responsabilité limitée « XRAY MECA » immatriculée à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0878 122 489.

Objet social

Selon les derniers statuts déposés le 3 décembre 2020, la société a pour objet:

Toutes activités et opérations d'une société d'investissement, de holding et de conseil, en ce compris

1. l'investissement : la société peut prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés, associations ou entreprises constituées ou à constituer, sous quelle que forme que ce soit et notamment par voie d'apport en espèces ou en nature, de prêt sous quelle que forme que ce soit et pour quelle que durée que ce soit, de fusion ou de toute autre forme d'intervention financière ;

2. la gestion de et l'assistance à toute société ou entreprise liée ou avec laquelle il existe un lien de participation ;

3. la cession et la gestion pour compte propre de toute participation, intérêt, prêt ou toute autre forme d'intervention financière ;

4. la gestion de sa trésorerie ou celle du groupe dont elle fait partie ;

5. la gestion des investissements et des participations dans des sociétés-filles, l'exercice de fonctions d'administration ou de liquidation, la fourniture de conseils, management et autres services, de même nature, sur une base contractuelle ou statutaire, en la qualité de conseiller externe ou d'organe ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/06/2026 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

6. accorder des prêts et avances sous quelque forme ou quelle durée que ce soit, à toutes les entreprises liées ou entreprises dans lesquelles elle possède une participation, à des personnes physiques ainsi que garantir tous les engagements des mêmes entreprises et personnes physiques ;

7. la prise de participations dans des investissements immeubles, toute activité relative à des biens immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que toutes opérations quelconques en matière de droits immobiliers et plus particulièrement : l'acquisition par l'achat ou autrement, la vente, l'échange, la location, l'amélioration, l'équipement, l'aménagement, la location-financement de biens immeubles, l'exploitation de lotissement ;

8. la constitution d'un patrimoine mobilier ainsi que sa gestion. Ceci comprend, notamment, l'acquisition sous toutes ses formes, la gestion et l'aliénation de toutes valeurs mobilières ;

9. l'acquisition, la création, la concession ou la cession de tous brevets, licences, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles, droits d'auteur ainsi que tous autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Toutes activités et opérations liées à l'exploitation de diverses technologies dans le domaine du génie mécanique et du contrôle, en ce compris

1. l'activité de bureau d'études industrielles et de laboratoire de contrôle indépendant.
2. acquérir du matériel, l'exploiter, le mettre en location et le revendre.
3. toutes les activités dans le secteur de l'industrie au sens le plus large.

La société peut effectuer toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, qui sont de nature à élargir ou à promouvoir de manière directe ou indirecte son entreprise. Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet. La société peut octroyer des prêts quels qu'en soient la nature, le montant et la durée et peut se porter garant ou fournir des sûretés réelles ou autres pour des sociétés ou des personnes privées, au sens le plus large, pour autant que la loi le permette.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions."

Le siège social est établi à 5537 ANHEE – Rue de la Moline 60

Le capital de la société absorbante est représenté par 200 actions avec une valeur nominale de 100 € / action.

Société partiellement scindée

La société anonyme « MECASOFT » immatriculée à la banque carrefour des entreprises sous le numéro 0429.711.384.

Objet social

Selon les derniers statuts déposés le 2 octobre 2023, la société a pour objet:

- la commercialisation et la mise en forme de pièces par électroérosion, laser, eau sous pression, ultrasons ou analogues ;
- l'exploitation de toutes techniques industrielles par ou sans enlèvement de copeaux ;
- l'étude, la conception, la réalisation et la commercialisation de tous travaux électroniques et informatiques, quel que soit le domaine d'application ;

Elle pourra faire toutes les opérations industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation et le développement.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises, ou société ayant un objet analogue, similaire ou connexe susceptible de constituer pour elle une source ou un débouché ou qui serait simplement utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social.

La société pourra réaliser son objet en tous lieux, de toutes les manières et suivant les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriées.

Le siège social est établi à 5537 ANHEE – Rue de la Moline 60

Le capital de la société scindée est représenté par 1100 actions sans désignation de valeur nominale.

Motivation de l'opération projetée

L'opération envisagée répond à une logique juridique et économique cohérente. D'une part, elle permet de distinguer la détention de l'actif immobilier de l'activité d'exploitation, sans remettre en cause la continuité de cette dernière. D'autre part, elle contribue à sécuriser le patrimoine, à clarifier le périmètre d'intervention de chaque entité et à faciliter, le cas échéant, une évolution future de l'actionnariat, du financement ou de la transmission.

Le marché dans lequel l'activité est développée présente une structure concentrée, caractérisée par un nombre limité d'acteurs et des barrières à l'entrée significatives. Dans ce cadre, l'intégration d'un partenaire au capital de la structure d'exploitation répond à une logique économique claire : permettre l'adossement à un outil opérationnel déjà en place, tout en évitant que la valorisation de l'investissement soit alourdie par la charge et la valeur de l'immobilier, qui ne constituent pas le cœur de la création de valeur de l'activité.

2. Rapport d'échange

Les 1100 actions sans désignation de valeur nominale représentant l'entièreté du capital de la société Mecasoft, société partiellement scindée, sont détenues par la société XRAY MECA, société absorbante.

Elles figurent au bilan au 31.12.2025 sous la rubrique

Immobilisations financières	28	1 203 357,35
-----------------------------	----	--------------

Compte tenu du fait que la société absorbante détient l'ensemble des actions représentatives du capital de la société partiellement scindée, aucune action de la société absorbante ne pourra être attribuée en échange des actions de la société partiellement scindée.

En conséquence, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange entre les actions de la société partiellement scindée et la société absorbante.

3. Modalités de remise des actions

Sans objet.

4. Date à partir de laquelle les actions donnent droit aux bénéfices

Sans objet.

5. Date à partir de laquelle les opérations de la société à scinder sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société bénéficiaire.

Toutes les opérations accomplies par la société partiellement scindée et se rapportant aux éléments actifs et passifs transférés seront considérées d'un point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante à partir du 1er janvier 2026.

Par ailleurs, conformément à l'article 12:64, §2, alinéa 1er, 5° CSA, dans la mesure où la date du présent projet de scission partielle est antérieure à six mois par rapport à la fin de l'exercice auquel se rapportent les derniers comptes annuels de la société scindée et de la société absorbante, aucun état comptable arrêté dans les trois mois précédant la date du projet de scission n'est requis.

6. Les droits attribués par la société bénéficiaire aux actionnaires de la société à scinder

Sans objet

7.1

Les émoluments attribués à l'expert-comptable externe – réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 12:62 CSA, un rapport écrit sur le projet de scission est censé être établi soit par un commissaire, un réviseur d'entreprises ou un expert-comptable désigné par l'organe d'administration. Cependant, selon les termes de l'alinéa 6 dudit article, ce rapport n'est pas requis si tous les associés ou actionnaires et porteurs de titres des sociétés participant à la scission en ont ainsi décidé.

Dans le cadre de la présente opération, les actionnaires des sociétés participant à la scission décident de renoncer au rapport écrit sur le projet de scission.

Toutefois, conformément à l'article 5:133 du CSA, il sera établi un rapport relatif à l'apport en nature des Actifs Apportés par la Société Scindée à la Société Absorbante.

Les émoluments du Réviseur d'Entreprises seront déterminés en fonction des prestations effectuées.

7.2

Rapports des organes d'administration

Conformément à l'article 12:61 CSA, le Projet de Scission Partielle est censé faire l'objet d'un rapport écrit de la part de l'organe d'administration de la Société Scindée et de la Société Absorbante expliquant et justifiant d'un point de vue juridique et économique l'opération envisagée. Cependant, selon les termes de l'article 12:65 CSA, ce rapport n'est pas requis si tous les associés ou actionnaires participant à la scission en ont ainsi décidé.

Dans le cadre de la présente scission, les actionnaires de la Société Scindée et de la Société Absorbante ont décidé de renoncer audit rapport et cette renonciation fera l'objet d'un vote exprès lors de l'assemblée générale extraordinaire d'approbation de la Scission Partielle

8. Avantage particulier attribué aux membres de organes d'administration

Sans Objet

9. Description des éléments

Opération de scission partielle

Situation active et passive de la Société Scindée avant Scission Partielle

La situation active et passive de la SA « MECASOFT. » arrêtée au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	719 829,65
Immobilisations incorporelles	21	7 618,00
Immobilisations corporelles	22/27	712 211,65
Terrains et constructions	22	461 431,99
Installations, machines et outillage	23	217 235,38
Mobilier et matériel roulant	24	33 544,28
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	887 179,12
Créances à plus d'un an	29	100 000,00
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	44 094,00
Créances à un an au plus	40/41	349 708,34
Créances commerciales	40	303 213,25
Autres créances	41	46 495,09
Placements de trésorerie	50/53	194,11
BNP BE13 0344 4725 5039 TR.FLEX	531010	0,00
Valeurs disponibles	54/58	381 502,25
Comptes de régularisation	490/1	11 680,42
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1 607 008,77
CAPITAUX PROPRES	10/15	621 638,21
Apport	10/11	250 000,00
Plus-values de réévaluation	12	159 895,72
Réserves	13	25 000,00
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	167 111,56
Subsides en capital	15	19 630,93
DETTES	17/49	985 370,56
Dettes à plus d'un an	17	398 001,25
Dettes à un an au plus	42/48	586 855,48
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	104 335,04
Dettes commerciales	44	220 541,36
Acomptes reçus sur commandes	46	138 875,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	123 104,08
Comptes de régularisation	492/3	513,83
TOTAL DU PASSIF	10/49	1 607 008,77

Situation active et passive de la Société Absorbante avant Scission Partielle

La situation active et passive de la SRL « XRAYMECA » arrêtée au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	1 205 620,93
Immobilisations incorporelles	21	206,82
Immobilisations corporelles	22/27	2 056,76
Terrains et constructions	22	1 391,21
Installations, machines et outillage	23	665,55
Immobilisations financières	28	1 203 357,35
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	125 665,31
Créances à un an au plus	40/41	25 455,74
Créances commerciales	40	20 236,69
Autres créances	41	5 219,05
Placements de trésorerie	50/53	86 660,99
Valeurs disponibles	54/58	12 573,10
Comptes de régularisation	490/1	975,48

TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1 331 286,24
-------------------------	--------------	---------------------

CAPITAUX PROPRES	10/15	981 116,46
Apport	10/11	155 000,00
AUTRE APPORT DISPONIBLE HORS CAPITAL	110900	135 000,00
AUTRE APPORT INDISPON.HORS CAPITAL	111900	20 000,00
Réserves	13	88 660,99
Réserves statutairement indisponibles	1311	2 000,00
Acquisition d'actions propres	1312	86 660,99
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	737 455,47
DETTES	17/49	350 169,78
Dettes à plus d'un an	17	268 609,22
Etablissements de crédit	172/3	168 609,22
Autres dettes	178/9	100 000,00
Dettes à un an au plus	42/48	81 560,56
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	51 784,71
Dettes commerciales	44	25 964,59
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3 811,26
TOTAL DU PASSIF	10/49	1 331 286,24

Répartition des éléments à transférer à la société absorbante

Libellé Compte 2025
ACTIFS IMMOBILISÉS

Terrains et constructions	22	113 079,40
Terrain	220000	61 805,44
Constructions	221000	110 482,79
Amort. Constructions	221009	-66 630,94
Outillage extérieur	221100	17 551,12
Amort. Outillage ext	221109	-16 195,12
Bâtiment Warnant I	222000	387 844,37
Amort. Bâtiment Warnant	222009	-387 844,37
Bâtiment Warnant II	222020	4 035,00
Amort. Bâtiment Warnant	222029	-3 672,75
Rénovation atelier ED	222030	17 966,26
Amort. Rénovation atelier	222039	-16 034,64
Rénovation labo MDM	222040	18 128,33
Amort. Rénovation labo	222049	-14 356,09
Rénovation local contrôl	222050	16 405,09
Amort. Rénovation local	222059	-16 405,09

CAPITAUX PROPRES 10/15 113 079,40

Apport	10/11	61 224,28
Capital	10	61 224,28
Réserves	13	6 122,43
Réserve légale	130000	6 122,43
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-	14	40 925,14
Subsides en capital	15	4 807,56

Description détaillée des apports réalisés

Nature du bien

MAISON

Division cadastrale

91233

Nom de la division cadastrale

ANHEE 3 DIV/WARNANT/

Section

C

Visualisation du plan parcellaire

CadGIS Viewer

Nombre total de propriétaires

1

Nom des propriétaires

(Pleine propriété: 1/1)MECASOFT

Composition

• Ordinaire bâti

oSuperficie de la parcelle cadastrale patrimoniale111 m2

oRevenu cadastral non indexé546 €

Liste des constructions

• MAISON

oCommuneANHEE

oSituationRue de la Molinee 60 A

oDétail du bienBungalow

oNature du bien pour le revenu cadastralMAISON

oAnnée de construction2002

Nature du bien

ATELIER

Division cadastrale

91233
 Nom de la division cadastrale
 ANHEE 3 DIV/WARNANT/
 Section
 C
 Visualisation du plan parcellaire
 CadGIS Viewer
 Nombre total de propriétaires
 1
 Nom des propriétaires
 (Pleine propriété: 1/1)MECASOFT
 Composition
 •Matériel et outillage sur une parcelle bâtie
 oRevenu cadastral non indexé726 €
 •Industriel bâti (ou artisanal ou commercial avec outillage)
 oSuperficie de la parcelle cadastrale patrimoniale13714 m2
 oRevenu cadastral non indexé3738 €
 •Matériel et outillage sur une parcelle bâtie
 oRevenu cadastral non indexé13590 €
 Liste des constructions
 • ATELIER
 oCommuneANHEE
 oSituationRue de la Molinee 60
 oDétail du bienBâtiment industriel
 oNature du bien pour le revenu cadastralATELIER
 oAnnée de construction1992

Il est précisé que l'installation photovoltaïque ne fait pas l'objet du présent apport dont la valeur nette comptable au 31 12 2025 est de 188.456,87 €.

Situations actives et passives des Sociétés Participantes après Scission Partielle

La situation active et passive de la SA « MECASOFT. » arrêtée au 31 décembre 2025 « post opération » se présente comme suit

ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	446 854,53
Immobilsations incorporelles	21	7 618,00
Immobilsations corporelles	22/27	439 236,53
Terrains et constructions	22	188 456,87
Installations, machines et outillage	23	217 235,38
Mobilier et matériel roulant	24	33 544,28
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	887 179,12
Créances à plus d'un an	29	100 000,00
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	44 094,00
Créances à un an au plus	40/41	349 708,34
Créances commerciales	40	303 213,25
Autres créances	41	46 495,09
Placements de trésorerie	50/53	194,11
BNP BE13 0344 4725 5039 TR.FLEX	531010	0,00
Valeurs disponibles	54/58	381 502,25
Comptes de régularisation	490/1	11 680,42
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1 334 033,65

CAPITAUX PROPRES	10/15	348 663,09
Apport	10/11	188 775,72
Réserves	13	18 877,57
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	126 186,42
Subsides en capital	15	14 823,37
DETTES	17/49	985 370,56
Dettes à plus d'un an	17	398 001,25
Dettes à un an au plus	42/48	586 855,48
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	104 335,04
Dettes commerciales	44	220 541,36
Acomptes reçus sur commandes	46	138 875,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	123 104,08
Comptes de régularisation	492/3	513,83
TOTAL DU PASSIF	10/49	1 334 033,65

La situation active et passive de la SRL « XRAYMECA » arrêtée au 31 décembre 2025 « post opération » se présente comme suit

ACTIFS IMMOBILISÉS	21/28	1 205 620,93
Immobilisations incorporelles	21	206,82
Goodwill de scission		344 196,39
Immobilisations corporelles	22/27	115 136,16
Terrains et constructions	22	114 470,61
Installations, machines et outillage	23	665,55
Immobilisations financières	28	746 081,56
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	125 665,31
Créances à un an au plus	40/41	25 455,74
Créances commerciales	40	20 236,69
Autres créances	41	5 219,05
Placements de trésorerie	50/53	86 660,99
Valeurs disponibles	54/58	12 573,10
Comptes de régularisation	490/1	975,48
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1 331 286,24

CAPITAUX PROPRES	10/15	981 116,46
Apport	10/11	155 000,00
AUTRE APPORT DISPONIBLE HORS CAPITAL	110900	135 000,00
AUTRE APPORT INDISPON.HORS CAPITAL	111900	20 000,00
Réserves	13	88 660,99
Réserves statutairement indisponibles	1311	2 000,00
Acquisition d'actions propres	1312	86 660,99
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	737 455,47
DETTES	17/49	350 169,78
Dettes à plus d'un an	17	268 609,22
Etablissements de crédit, dettes de location-finan	172/3	168 609,22
Autres dettes	178/9	100 000,00
Dettes à un an au plus	42/48	81 560,56
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	51 784,71
Dettes commerciales	44	25 964,59
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3 811,26
TOTAL DU PASSIF	10/49	1 331 286,24

Réservé
au
Moniteur
belge



Les sociétés participantes à l'opération envisagée donnent procuration à Monsieur Sébastien Degraux , faisant pour les présentes élection de domicile à 6900 Marche-en-Famenne – Chaussée de l'Ourthe 18, avec pouvoir de substitution, aux fins d'accomplir les formalités de publications visées à l'article 12 :59 du CSA, à savoir le dépôt du présent projet de scission par chaque société au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et sa publication par extrait aux annexes du Moniteur belge.

Sébastien Degraux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/06/2026 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).